

Réseau de chaleur bois de Vialas, un choix durable

Mercredi 15 mars, une réunion informative sur le réseau chaleur de bois s'est tenue à la mairie de Vialas. Suivi d'une visite, l'événement a été un vrai temps d'échange entre acteurs du projet et élus.

L'occasion de faire un point sur la récente installation de ce système d'énergie renouvelable dans la commune.

Portée par la Charte forestière Sud-Lozère et par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE), cette journée de sensibilisation a rassemblé une quinzaine d'élus de Lozère et du Gard. Ce temps de parole a permis un premier retour sur l'expérience de ce récent réseau de chaleur bois. Parmi les intervenants, Margot Lepetit, animatrice de la Charte forestière Sud-Lozère, le SDEE, Mathieu Geniez, ingénieur chargé d'affaires au bureau d'études INSE, qui a accompagné la mairie de Vialas de A à Z et Ludovic Perraud, de la Coopérative forêt privée lozérienne et gardoise, fournisseur de plaquettes forestières de la commune. C'est dans une grande transparence que toutes les phases du projet ont été abordées. Du diagnostic jusqu'au commencement des travaux, en passant par l'étude de faisabilité ou le financement. Chaque point a été examiné et toute interrogation a pu trouver sa réponse.

Initiative économique et écologique

Il y a quatre ans, Vialas a été conseillée par Lozère Énergie pour les diagnostics de trois de ses bâtiments. Engagée en faveur de la sobriété énergétique, la commune également surnommée "Le petit Nice de la Lozère" prend une décision : passer à l'action en choisissant le bois comme solution de chauffage. Et en 2021, un équipement de chaleur renouvelable vient remplacer une chaudière au fioul en fin de carrière et des radiateurs électriques dans des bâtiments publics et des logements. Une initiative économique et écologique en accord avec les convictions de la municipalité. Long de 90 mètres, ce réseau de chaleur alimente le collège, les quatre logements communaux situés à la place de l'ancienne gendarmerie, et le bâtiment accueillant la mairie et la médiathèque. Le tout pour une surface totale de 2 100 m². Le projet



▲ Les nombreux éléments du réseau de chaleur déclenchent l'étonnement des élus. PHOTO DR

a mobilisé un budget de 272 752 euros pour lesquels la Région et le Département ont été sollicités, au titre de l'aide aux communes, à hauteur de 130 000 euros. Un paramètre qui a conforté les élus de Vialas dans leur choix d'opter pour une chaudière à bois déchiqueté.

Vers une indépendance énergétique

« Réfléchir à un mode de chauffage durable, c'est réfléchir pour trouver le meilleur équilibre », lance Mathieu Geniez de l'INSE. Implantée au rez-de-chaussée de la mairie, avec ses 130 kW de puissance, la chaudière bois couvre 85 % des besoins thermiques. Une chaudière gaz de 250 kW a été installée en cas de secours. Le prix bois de forêt ne dépendant pas du contexte international, cela a permis à la municipalité de Vialas de réduire significativement la facture énergétique. L'approvisionnement en combustible de l'installation est issu d'une matière première produite localement. Il semblerait que valoriser le circuit court convienne à tout le monde. Récolté dans le secteur à environ 30 à 50 km autour de

Concoules, le prélèvement de bois participe à l'entretien des paysages et contribue à réduire les feux. Les essences utilisées pour la transformation en plaquette sont composées à 46 % de feuillus comme les châtaigniers ou les hêtres et de 34 % résineux avec le pin. Les 20 % restants étant des essences mixtes. Selon une étude réalisée par l'IGN, organisme qui s'intéresse de près à la ressource forestière au niveau national et il a été estimé que sur le sud Lozère, 19 % de cette ressource est de qualité bois énergie. Margot Lepetit de la Charte forestière Sud-Lozère précise "qu'on ne va pas prendre du bois d'œuvre ou pour faire de la charpente pour fabriquer de l'énergie". En plus des multiples avantages économiques, miser sur le bois, plutôt que sur le gaz, c'est aller vers une indépendance énergétique. Grâce à cet équipement de chaleur bois, ce sont 41 tonnes de CO₂ qui ne sont pas rejetées dans l'air, soit l'équivalent de huit voitures effectuant 15 000 km par an. Seul petit bémol dans cette affaire : l'accès à la chaufferie pour les camions a besoin d'être étudié de plus près. Hormis cet élément logistique, ce retour sur expérience fait montre que ce réseau chaleur bois a encore de beaux jours devant lui. CLÉLIA LEJEUNE (CLP)